

## GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS

Énergie Volthium garantit que chaque batterie LiFePo4 de Série Aventura vendue par Énergie Volthium ou l'un de ses distributeurs ou revendeurs autorisés est exempte de tout défaut de fonctionnement pendant une période de 10 ans à compter de la date de vente déterminée par le reçu de vente du client, la facture d'expédition et/ou le numéro de série de la batterie, avec une preuve d'achat.

Sous réserve des exclusions énumérées ci-dessous, le fabricant réparera s'il est réparable, remplacera ou créditera, le produit et/ou les pièces du produit, si les composantes en question sont jugées défectueuses.

Durant les 4 premières années de vie de votre batterie Volthium, si applicable selon cette garantie limitée, le montant couvert pour une nouvelle batterie de remplacement sera de 100%. À partir du premier jour de la 5<sup>e</sup> année de vie de votre batterie Volthium, si applicable selon cette garantie limitée, le montant couvert pour une nouvelle batterie de remplacement sera déterminé selon le tableau ci-dessous :

| Nombre d'années de vie de la batterie Volthium défectueuse respectant cette garantie limitée | % du montant couvert pour la batterie de remplacement Volthium équivalente incluse dans cette garantie limitée |
|--|--|
| 5 ans  | 60%  |
| 6 ans  | 50%  |
| 7 ans  | 40%  |
| 8 ans  | 30%  |
| 9 ans  | 20%  |
| 10 ans   | 15%  |

*\*\*\*Les montants accordés ci-dessus sont toujours conditionnels au retour de la batterie défectueuse à Volthium avec preuve d'achat.\*\*\**

### DÉCLARATION DE GARANTIE

Cette garantie est la seule garantie légitime supportée par Énergie Volthium. En aucun cas, le fabricant ne peut être tenu responsable de toute perte ou dommage de toute autre nature, qu'il soit direct, ou indirect en lien avec les batteries de marque Volthium.

Cette garantie s'entend comme étant l'accord exclusif entre les parties concernant l'objet des présentes. Aucun employé ou représentant du fabricant n'est autorisé à offrir une garantie en plus de celles prévues dans cet accord.

### EXCLUSIONS DE GARANTIE

Le fabricant n'a aucune obligation en vertu de cette garantie limitée pour les produits soumis aux conditions suivantes (y compris, mais sans s'y limiter) :

- Dommages dûs à une mauvaise installation; connexions de bornes desserrées, câblage sous-dimensionné, connexions incorrectes (série et parallèle) pour les exigences de tension et AH souhaitées, ou connexions à polarité inversée;
- Dégât environnemental; des conditions de stockage inappropriées telles que définies par le fabricant; exposition à des températures extrêmement chaudes ou froides, au feu ou au gel ou à des dégâts d'eau;
- Dommages causés par une collision;
- Dommages dûs à un mauvais entretien; sous ou surcharge du produit, surcharge au froid, utilisation d'un chargeur non adapté;
- Produit qui a été ouvert, percé, modifié ou altéré;
- Produit utilisé pour des applications autres que celles pour lesquelles il a été conçu et destiné, y compris démarrage répété de moteur;
- Produit utilisé sur un onduleur/chargeur surdimensionné sans l'utilisation d'un limiteur de surtension approuvé par le fabricant;
- Produit non stocké conformément aux directives de stockage du fabricant, y compris le stockage du produit à faible état de charge;
- Produit qui était sous-dimensionné pour l'utilisation, y compris un climatiseur ou un appareil similaire ayant un courant de démarrage du rotor verrouillé qui n'est pas utilisé en conjonction avec un dispositif limiteur de surtension approuvé par le fabricant;
- Cette garantie limitée ne couvre pas un produit qui a atteint sa fin de vie normale en raison d'une utilisation excessive. Une batterie ne peut fournir qu'une quantité fixe d'énergie au cours de sa durée de vie, ce qui se produira sur différentes périodes en fonction de l'utilisation. Par exemple, l'utilisation de plus d'un cycle de batterie par jour de manière répétée et fréquente entraînera la fin de vie normale avant la fin de la période de garantie. Le fabricant se réserve le droit de refuser une demande de garantie s'il est déterminé, lors de l'inspection, que le produit a atteint sa fin de vie normale même s'il demeure dans sa période de garantie;
- Cette garantie limitée ne s'applique pas aux composantes non essentielles au fonctionnement de la batterie. Celles-ci sont couvertes comme suit :
  - Écran LCD – 1 an;
  - Dispositif Bluetooth – 4 ans.

### RÉPARATIONS SANS GARANTIE

Pour tout dommage en dehors de la période de garantie ou pour des dommages non couverts par la garantie, les clients peuvent toujours contacter le fabricant pour les réparations de la batterie. Les coûts seront évalués et déterminés selon les modalités du moment.

### PRÉSENTATION D'UNE RÉCLAMATION DE GARANTIE

Pour soumettre une demande de garantie, veuillez contacter Énergie Volthium par courriel à [support@volthium.com](mailto:support@volthium.com) ou au 514 989-9586.